

# Convocation

à l'Assemblée générale ordinaire  
de Zurich Insurance Group SA

Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015

Zurich-Oerlikon, Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45, CH-8050 Zurich  
Début 14 h 15 (ouverture des portes à 13 h 00)

Traduction du texte original allemand



# Ordre du jour

## 1. Compte-rendu de l'exercice 2014

### 1.1 Approbation du Rapport annuel, des comptes annuels ainsi que des comptes de Groupe de l'exercice 2014

et présentation des rapports de l'Organe de révision.

Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport annuel de même que les comptes annuels et les comptes de Groupe de l'exercice 2014.

### 1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2014

Le Conseil d'administration propose d'accepter le rapport de rémunération 2014 par un vote consultatif non contraignant.

## 2. Emploi du bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2014 et emploi des réserves issues d'apports de capital

Le Conseil d'administration souhaite à nouveau utiliser la possibilité de distribuer un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35 % au lieu d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan de l'exercice.

### 2.1 Emploi du bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2014

Le Conseil d'administration propose d'employer le bénéfice 2014 comme suit:

Bénéfice de l'exercice 2014 après impôts	2 722 822 269	CHF
Report de l'exercice précédent	7 648 444 276	CHF
<b>Bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2014</b>	<b>10 371 266 545</b>	<b>CHF</b>
Solde reporté à nouveau	10 371 266 545	CHF

Si cette proposition est approuvée, le bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2014 à hauteur de 10 371 266 545 CHF sera reporté à nouveau.

## 2.2 Emploi des réserves issues d'apports de capital

Le Conseil d'administration propose d'employer une part des réserves issues d'apports de capital comme suit:

Fixation, pour l'exercice 2014, d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital de 17.00 CHF par action d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune pour  
149 636 836\* actions

2 543 826 212 CHF \*

Les réserves issues d'apports de capital (incluant les réserves issues d'apports de capital des actions propres) s'élevaient au 31 décembre 2014 à 5 983 319 594 CHF. Si cette proposition est approuvée, le dividende provenant des réserves issues d'apports de capital de 17.00 CHF par action sera versé à partir du 9 avril 2015. Le dernier jour de négoce donnant droit à la distribution d'un dividende est le 2 avril 2015. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 7 avril 2015.

## 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe pour leur activité au cours de l'exercice 2014.

## 4. Elections et réélections

### 4.1 Elections et réélections du Conseil d'administration

M. Tom de Swaan s'est déclaré prêt à accepter une réélection en qualité de président du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Tous les autres membres du Conseil d'administration, Mme Susan Bies, Dame Alison Carnwath, M. Rafael del Pino, M. Thomas K. Escher, M. Christoph Franz, M. Fred Kindle, Mme Monica Mächler et M. Don Nicolaisen se sont également déclarés prêts à accepter une réélection en qualité de membres du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

\* Ces chiffres se basent sur le capital-actions émis au 31 décembre 2014. Ils peuvent varier en fonction du nombre d'actions émises au 8 avril 2015. Les actions propres ne donnent pas droit à un dividende et ne sont pas prises en considération.

Il est en outre proposé de compléter le Conseil d'administration par l'élection de Mme Joan Amble et M. Kishore Mahbubani pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Les données relatives aux parcours professionnels du président et des membres actuels du Conseil d'administration se trouvent dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise dans le Rapport de gestion 2014. Les données relatives aux parcours professionnels de Mme Joan Amble et M. Kishore Mahbubani sont publiées sur notre site internet [www.zurich.com/fr-fr/ag](http://www.zurich.com/fr-fr/ag).

#### 4.1.1 Réélection de M. Tom de Swaan en qualité de président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Tom de Swaan, de nationalité néerlandaise, membre depuis 2006, en qualité de président du Conseil d'administration.

#### 4.1.2 Réélection de Mme Susan Bies en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Susan Bies, de nationalité américaine, membre depuis 2008, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.3 Réélection de Dame Alison Carnwath en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Dame Alison Carnwath, de nationalité britannique, membre depuis 2012, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.4 Réélection de M. Rafael del Pino en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Rafael del Pino, de nationalité espagnole, membre depuis 2012, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.5 Réélection de M. Thomas K. Escher en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Thomas K. Escher, de nationalité suisse, membre depuis 2004, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.6 Réélection de M. Christoph Franz en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Christoph Franz, de nationalité allemande, membre depuis 2014, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.7 Réélection de M. Fred Kindle en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Fred Kindle, de nationalités suisse et liechtensteinoise, membre depuis 2006, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.8 Réélection de Mme Monica Mächler en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Monica Mächler, de nationalité suisse, membre depuis 2013, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.9 Réélection de M. Don Nicolaisen en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Don Nicolaisen, de nationalité américaine, membre depuis 2006, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.10 Election de Mme Joan Amble en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Mme Joan Amble, de nationalité américaine, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.11 Election de M. Kishore Mahbubani en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Kishore Mahbubani, de nationalité singapourienne, en qualité de membre du Conseil d'administration.

## 4.2 Election et réélections du Comité de rémunération

Tous les membres actuels du Comité de rémunération, Dame Alison Carnwath, M. Tom de Swaan, M. Rafael del Pino et M. Thomas K. Escher se sont déclarés prêts, sous réserve de leur réélection en qualité de président, respectivement de membres du Conseil d'administration, à accepter une réélection en qualité de membres du Comité de rémunération pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Il est en outre proposé de compléter le Comité de rémunération, sous réserve de sa réélection au Conseil d'administration, par l'élection de M. Christoph Franz pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### 4.2.1 Réélection de Dame Alison Carnwath en qualité de membre du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire Dame Alison Carnwath en qualité de membre du Comité de rémunération.

### 4.2.2 Réélection de M. Tom de Swaan en qualité de membre du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Tom de Swaan en qualité de membre du Comité de rémunération.

### 4.2.3 Réélection de M. Rafael del Pino en qualité de membre du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Rafael del Pino en qualité de membre du Comité de rémunération.

### 4.2.4 Réélection de M. Thomas K. Escher en qualité de membre du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Thomas K. Escher en qualité de membre du Comité de rémunération.

### 4.2.5 Election de M. Christoph Franz en qualité de membre du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Christoph Franz en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.3 Réélection du représentant indépendant**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. lic iur. Andreas G. Keller, avocat, en qualité de représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### **4.4 Réélection de l'Organe de révision**

Le Conseil d'administration propose de réélire PricewaterhouseCoopers SA, à Zurich, en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2015.

## **5. Approbation de la rémunération**

Les explications du point 5 à l'ordre du jour se trouvent dans le Rapport du Conseil d'administration relatif à l'approbation de la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe au cours de l'Assemblée générale ordinaire 2015 de Zurich Insurance Group SA (ci-joint).

### **5.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximal de la rémunération du Conseil d'administration de 4 900 000 CHF pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2015 à l'Assemblée générale ordinaire 2016.

### **5.2 Approbation de la rémunération du Comité exécutif du Groupe**

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximal de la rémunération du Comité exécutif du Groupe de 75 900 000 CHF pour l'exercice 2016.

## 6. Modifications des statuts (article 10 chiffre 4 et article 30 alinéa 2)

Les nouvelles dispositions légales de comptabilité commerciale et de présentation des comptes sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les nouvelles dispositions s'appliquent pour la première fois au rapport de l'exercice 2015. Le conseil d'administration propose donc d'adapter l'article 10 chiffre 4 et l'article 30 alinéa 2 aux nouvelles dispositions du droit des obligations suisse.

### Version actuelle

Article 10 chiffre 4 Pouvoirs  
Approuver le Rapport annuel, les comptes annuels ainsi que les comptes de Groupe.

Article 30 alinéa 2 Exercice  
Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales du Code des obligations, et notamment aux articles 662a ss et 957 ss CO, ainsi qu'aux principes reconnus de présentation des comptes.

### Version selon proposition du Conseil d'administration (changements en *italique*)

Article 10 chiffre 4 Pouvoirs  
Approuver le Rapport annuel, les comptes annuels ainsi que les comptes de Groupe.  
[La traduction française reste inchangée]

Article 30 alinéa 2 Exercice  
Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions *applicables* du Code des obligations ainsi qu'aux principes reconnus de présentation des comptes.

Les autres articles des statuts restent inchangés.

# Informations

Le texte original de la présente convocation est en langue allemande. Il prévaut en cas de divergence avec les versions traduites en français et en anglais. Toutes les désignations de personnes utilisées dans cette convocation s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

## Autorisation de participer/cartes d'admission

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions à la date du 25 mars 2015 sont autorisés à participer à l'Assemblée générale.

L'inscription au registre des actions n'influence pas la négociabilité avant, pendant et après l'Assemblée générale, des actions des actionnaires inscrits.

La carte d'admission ainsi que le matériel de vote peuvent être commandés au moyen de la carte-réponse et seront envoyés à partir du 6 mars 2015 jusqu'au 27 mars 2015. En retournant la carte-réponse assez tôt, vous faciliterez la préparation de l'Assemblée générale.

Les actionnaires qui n'auront pas reçu la carte d'admission et le matériel de vote pourront les retirer le jour de l'Assemblée générale contre remise de la carte-réponse au guichet d'information.

En cas de départ prématuré de l'Assemblée générale ordinaire, l'actionnaire doit présenter à la sortie son matériel de vote non utilisé ainsi que sa carte d'admission, afin que le nombre des personnes présentes à l'Assemblée générale puisse être correctement décompté.

## Représentation /délégation de pouvoir

Un actionnaire disposant du droit de vote peut se faire représenter par un autre actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote en lui donnant une procuration écrite. Les mineurs ou les personnes sous curatelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, les personnes mariées par leur conjoint, les personnes morales par un de leurs membres disposant d'un pouvoir de signature ou autorisé d'une autre façon à les représenter, même si ces représentants ne sont pas actionnaires. L'octroi d'une délégation de pouvoir doit se faire au moyen de la carte-réponse ou de la carte d'admission.

Les actionnaires peuvent également se faire représenter par le représentant indépendant, M. lic. iur. Andreas G. Keller, avocat, Gehrenholzpark G2, CH-8055 Zurich (par le biais de la carte-réponse ou par l'application internet Sherpany).

En cas de carte-réponse signée en blanc ou en l'absence d'instructions spécifiques indiquées sur la carte-réponse, il est donné pouvoir au représentant indépendant avec l'instruction générale d'approuver les propositions du Conseil d'administration.

## Rapport de gestion et rapport de rémunération

Le **Rapport de gestion**, qui comprend le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision, peut être consulté à partir du 6 mars 2015 au siège de la société (Mythenquai 2, CH-8002 Zurich). Les actionnaires peuvent demander l'envoi du Rapport de gestion (y compris le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision) au registre des actions de Zurich Insurance Group SA (c/o SIX SAG SA, case postale, CH-4609 Olten). L'envoi se fera à partir du 13 mars 2015. Le Rapport de gestion (y compris le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision) peut être téléchargé sur notre site internet [www.zurich.com/fr-fr/ag](http://www.zurich.com/fr-fr/ag).

## Collation

Nous invitons tous les participants à prendre une collation immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire. Celle-ci aura lieu dans les locaux du Hallenstadion à Zurich.

## Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. Veuillez trouver ci-après l'itinéraire exact ainsi que le plan d'accès. Votre billet de transport ZVV vous sera délivré avec la carte d'admission. Le billet de transport est uniquement valable avec cette convocation.

Zurich, le 5 mars 2015

Zurich Insurance Group SA

Pour le Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Tom de Swaan', with a long horizontal stroke extending to the right.

Tom de Swaan, président



## Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. Soit le tram n° 11, toutes les 7 à 8 minutes, à partir des arrêts Bahnhofstrasse ou Bahnhofquai, à la gare centrale de Zurich, jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion (durée du trajet: env. 18 minutes). Soit le RER (S-Bahn), lignes S2, S5, S6, S7, S8, S14, S16 ou S24, à partir de la gare centrale de Zurich, jusqu'à la gare de Zurich-Oerlikon (durée du trajet: env. 4 minutes); puis le tram n° 11 ou le bus n° 63 (toutes les 7 minutes) ou n° 94 (toutes les 15 minutes) jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion.



Zurich Insurance Group SA  
Registre des actions  
c/o SIX SAG SA  
Case postale  
CH-4609 Olten  
Téléphone +41 (0)44 625 22 55  
[shareholder.services@zurich.com](mailto:shareholder.services@zurich.com)

